

# MÉLANGES EN L'HONNEUR DE NATALIE FRICERO

MÉLANGES EN L'HONNEUR DE  
NATALIE FRICERO

---

*Procédure civile  
sans frontières*

Lefebvre Dalloz

DA|LOZ

LGDJ

un savoir-faire de  
lextenso

## *Procédure civile sans frontières*

Il est des matières indissociables de certains noms et des noms indissociables de certaines matières. Tel est le lien unissant la Professeure Natalie Fricero et la procédure civile.

Professeure des universités à la Faculté de droit de l'Université de Nice (Côte d'Azur), directrice de l'Institut d'études judiciaires de cette faculté pendant plus de 20 ans, présidente de la première Commission nationale de l'examen d'entrée aux CRFPA, membre du Conseil supérieur de la magistrature entre 2019 et 2022, membre du Conseil national de la médiation depuis 2023, doyenne du pôle civil de l'École nationale de la magistrature, ambassadrice de l'amicable, Natalie Fricero a une carrière immense, voire vertigineuse.

Son apport à la doctrine procédurale contemporaine est unanimement reconnu en France et au-delà des frontières nationales par l'ensemble de ses pairs et des professionnels du droit.

Les frontières, la Professeure Natalie Fricero n'a eu de cesse de les repousser, de s'en affranchir, voire de les abolir. Travaillant de concert avec les professions juridiques, la Professeure Natalie Fricero a fait céder la frontière entre le monde universitaire et celui des praticiens.

Disruptive, elle a innové dans ses pratiques pédagogiques et œuvre continuellement à une

conception moderne de la procédure civile dont elle a très tôt repoussé les limites pour y intégrer les modes amiables de résolution des différends.

Pragmatique, elle a considérablement amélioré la lisibilité de la matière tant pour la communauté académique que pour les professionnels à l'échelle nationale et internationale, grâce à ses nombreux ouvrages, articles, conférences, communications, formations et sa participation décisive au code mondial de l'exécution et au code mondial de l'exécution digitale.

Précurseur, elle a su saisir en avance l'influx de l'europanisation de la procédure et des droits de l'Homme, mais aussi les opportunités des nouvelles technologies, dessinant les lignes de la procédure civile de demain.

Par sa générosité, son enthousiasme, son dynamisme et son talent, la Professeure Natalie Fricero continue de marquer des générations d'étudiants, d'inspirer nombre de ses collègues et d'influencer la communauté juridique.

En lui consacrant ces *Mélanges*, ses amis souhaitent la remercier de ce qu'elle apporte à chacun et à la procédure civile ; une discipline qu'elle veut humaniste, généreuse, sans frontières ; une procédure civile à son image.

### Comité d'organisation

#### — Thibault GOUJON-BETHAN

*Agrégé des facultés de droit, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Jean Moulin Lyon III, directeur du Centre Patrimoine et Contrats (Équipe Louis Josserand), co-directeur de l'IEJ de Lyon*

#### — Marie-Cécile LASSERRE

*Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit et science politique de Nice (Université Côte d'Azur), directrice du Master 2 Gestion des contentieux privés*

**Lefebvre Dalloz**

**DA|LOZ**

**LGDJ**

un savoir-faire de

**lextenso**

## CONTRIBUTIONS

---

- *La mécanique (pénale) des fluides (corporels)*, par **Coralie AMBROISE-CASTÉROT**, agrégée des facultés de droit, professeur à l'université de Nice
- *Amicale contribution à une amicus facultae*, par **Laetitia ANTONINI-COCHIN**, Professeur des universités, Faculté de Droit et Science Politique de Nice, Université Côte d'Azur, vice-Présidente Vie Universitaire et de Campus, et **Marie-Cécile LASSERRE**, maître de conférences HDR, Faculté de Droit et Science Politique de Nice (Université Côte d'Azur), directrice du Master 2 Gestion des contentieux privés
- *Le formalisme excessif de la procédure civile dématérialisée : une soupape de sécurité mais pas la panacée*, par **Corinne BLÉRY**, professeur de droit privé à l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes), directrice du Master Justice, procès et procédures, membre du conseil scientifique de *Droit & Procédure*
- *Relire Carbonnier sur la jurisprudence à l'heure de l'open data des décisions de justice*, par **Loïc CADIET**, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne Paris I, président honoraire de l'Association internationale de droit processuel
- *La vente forcée de l'immeuble par destination*, par **Pierre CAGNOLI**, professeur à l'Université Côte d'Azur, membre du Centre d'études et de recherche en droit des procédures
- *Antithèses sur les nullités des actes de procédure*, par **Nicolas CAYROL**, professeur à l'Université de Tours
- *Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et droit du procès civil français : une influence limitée, sous l'ombre portée de la subsidiarité*, par **Cécile CHAINAIS**, professeure à l'Université Paris Panthéon-Assas, directrice du Centre de Recherche sur la Justice
- *L'amiable et les procédures civiles d'exécution*, par **Cédric CHAPELLE**, docteur en droit privé et juriste
- *L'acte introductif d'instance européen : Still can we ?*, par **Mathieu CHARDON**, huissier de justice, secrétaire général de l'Union internationale des huissiers de justice
- *Présomptions et procédures civiles*, par **Didier CHOLET**, professeur à l'Université du Mans
- *Office du juge et règles de droit privé européennes impératives*, par **Sandrine CLAVEL**, professeur à l'université Paris Saclay, UVSQ, doyen honoraire de la Faculté de droit et science politique, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature
- *Dieu nous garde du contrôle de proportionnalité*, par **Hervé CROZE**, agrégé des facultés de droit, avocat honoraire
- *Faut-il consacrer le droit à un juge humain ?* par **Anaïs DANET**, professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, doyenne de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

## Mélanges en l'honneur de Natalie Fricero

- *Le ministère public dans les procédures d'insolvabilité confronté au Code de procédure civile*, par **Christophe DELATTRE**, substitut général cour d'appel de Douai, magistrat Inspecteur Régional
- *Une femme en procédure*, par **Isabelle DESPRÉS**, professeure à l'Université de Nantes
- *L'expiration des délais pour agir en contestation ou en réclamation d'état confrontée à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme : la métrique de la pesée judiciaire*, par **Mélina DOUCHY-OUDOT**, professeur à l'Université de Toulon
- *Les sources infra-réglementaires de procédure civile : à propos des chartes, conventions, Foires Aux Questions du ministère de la Justice, du Guide de légistique et autres usages...*, par **Vincent ÉGEA**, agrégé des facultés de droit, professeur à Aix-Marseille Université
- *L'honoraire de résultat de l'avocat outre-Rhin ou la fièvre réformatrice est-elle mauvaise conseillère ?*, par **Frédérique FERRAND**, professeure à Lyon/Augsbourg
- *Le droit des entreprises en difficulté souffre-t-il de la crise de la quarantaine ?*, par **Benjamin FERRARI**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Côte d'Azur, membre du CERDP (UPR n° 1201)
- *De la caducité de la déclaration d'appel... à la déchéance de l'appel !*, par **Nicolas GERBAY**, maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Bourgogne, codirecteur de l'IEJ de Dijon, Diplômé avoué à la Cour.
- *Le fabuleux destin de l'excès de pouvoir*, par **Thibault GOUJON-BETHAN**, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, directeur du Centre Patrimoine et Contrats (Équipe Louis Josserand), co-directeur de l'IEJ de Lyon
- *Où sont les checks and balances dans les revendications d'un pouvoir judiciaire autonome ?*, par **Serge GUINCHARD**, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), recteur honoraire (académies de Guadeloupe et de Rennes), doyen honoraire de la Faculté de droit de Lyon
- *Sanctions du droit des entreprises en difficulté : faire prévaloir le code de procédure civile et le livre VI Code de commerce*, par **Laurence-Caroline HENRY**, avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation, professeur agrégé
- *L'administration de la justice*, par **Emmanuel JEULAND**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, IRJS, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- *Procédure civile et sécurité juridique*, par **Caitline KAIGL**, docteur en droit — Université Côte d'Azur CERDP (EA 1201)
- *« Le pacte Justice-Nation ». Un certain regard sur les états généraux de la justice*, par **Hania KASSOUL**, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Côte d'Azur
- *La caducité dans la procédure de saisie-immobilière*, par **Frédéric KIEFFER**, avocat au Barreau de Grasse, président d'honneur de l'AAPPE, chargé d'enseignement à l'Université Côte d'Azur et à Sciences Po Paris

## Mélanges en l'honneur de Natalie Fricero

- *Une analyse contractualiste de la clause de conciliation*, par **Mathias LATINA**, professeur à l'Université Côte d'Azur, CERDP
- *De quelques aspects procéduraux intéressant la procédure collective de l'entrepreneur individuel*, par **Pierre-Michel LE CORRE**, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Côte d'Azur
- *La créance en réparation du dommage corporel*, par **Pascal OUDOT**, professeur à l'Université de Toulon, Faculté de droit, CERC (EA 3164)
- *Pour un véritable Espace judiciaire civil européen*, par **Guillaume PAYAN**, professeur à l'Université de Toulon, CDPC Jean-Claude Escarras (UMR CNRS 7318 DICE)
- *Les femmes peuvent-elles être des espionnes ?*, par **Catherine PUIGELIER**, professeur à l'Université Paris VIII, membre du Laboratoire de droit social de l'Université Paris Panthéon-Assas
- *Désistement d'instance à l'épreuve du droit des procédures collectives : quelques réflexions sur une confrontation délicate*, par **Jean-Pierre RÉMERY**, doyen de la Cour de cassation
- *Les pratiques de la médiation judiciaire*, par **Isabelle ROHART**, conseillère à la Cour d'appel de Paris (pôle 5)
- *Juge de la procédure collective : évolutions du paysage institutionnel*, par **Patrick ROSSI**, docteur d'État en droit, magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles, ancien sous-directeur du droit économique à la DACS
- *Pour une dose de subjectivité dans l'approche de la péremption d'instance*, par **Yves STRICKLER**, professeur à l'Université Côte d'Azur
- *Après une lecture de Bruno Latour : le dilemme de Gregor*, par **Jean-Jacques SUEUR**, professeur émérite de droit public, Université de Toulon
- *Propos critiques sur la responsabilité pesant sur le bénéficiaire de l'exécution provisoire*, par **Philippe THÉRY**, professeur émérite de l'Université Paris Panthéon-Assas
- *Procédures collectives, instances en cours et conflits de lois*, par **Jean-Luc VALLENS**, docteur en droit, magistrat honoraire, ancien professeur associé à l'Université de Strasbourg, expert auprès de la Commission européenne
- *Une infraction « sociale » évolutive : notes sur le port illégal de décoration en France à l'époque contemporaine (1801-1944)*, par **Olivier VERNIER**, professeur émérite d'histoire du droit, Université Côte d'Azur
- *La politique de l'amiable au pôle de l'urgence civile du tribunal judiciaire de Paris*, par **Fabrice VERT**, premier vice-président au tribunal judiciaire de Paris
- *Libres propos d'un juge sur l'article 5 du Code civil*, par **Vincent VIGNEAU**, conseiller à la Cour de cassation, professeur associé à l'Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines

# Bon de souscription

## MÉLANGES EN L'HONNEUR DE NATALIE FRICERO

### Procédure civile sans frontières

Ce bulletin est à retourner en physique à votre libraire ou par courrier  
aux Éditions DALLOZ – Hélène Hoch  
10 place des Vosges - CS 90358 - 92072 Paris La Défense Cedex  
ou par mail à l'adresse : melanges@dalloz.fr

**Prix de souscription jusqu'au 11 juillet 2024 : 99 € au lieu de 119 €**

**Date limite pour figurer parmi la liste des souscripteurs : 24 mai 2024**

Mme    Mlle    M.

Nom ..... Prénom .....

Qualités.....  
(telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs figurant en fin de volume)

Adresse de livraison .....

CP..... Ville.....

		Quantité	Total
978-2-247-22349-7	Procédure civile sans frontières		€
	<i>Mélanges en l'honneur de Natalie Fricero</i>	Frais de port	0,01 €
		Montant total	€

951001

Versement à l'ordre de DALLOZ par :

Chèque bancaire joint    Chèque postal joint

Carte bancaire n° \_\_\_\_\_

Expire à fin .... / ....

Virement administratif sur facture

Date : .... / .... / ....

Signature

